AU BOUT D'UN PARCOURS DU COMBATTANT

Congrès constitutif, aujourd'hui, du parti de Benflis

Après un véritable parcours du combattant, Ali Benflis tient, enfin, le congrès constitutif de son parti qui devrait constituer une suite à la dynamique populaire suscitée par sa campagne électorale à l'occasion de l'élection présidentielle du 17 avril 2014.

M. Kebci-Alger (Le Soir) - Car l'ancien chef du gouvernement et ex-secrétaire général du FLN ne voulait pas «rééditer» le scénario d'avril 2004. D'où sa résolution, et celle de son staff de campagne, forts de la très forte mobilisation populaire qu'a suscitée sa seconde candidature, avec, notamment le score de plus d'un million deux cent mille voix qui lui ont été officiellement attribuées, de créer un cadre politique.

Chose faite avec, donc, la création de Talaiou el Houriat (Avant-garde des libertés), un parti dont la place sera, comme, tiendra à le préciser Benflis dans un conférence de presse, dans l'opposition. Un positionnement coulant de source, son promoteur activant depuis avril 2014 au sein de l'instance de suivi et de concertation de l'opposition issue de la conférence de Mazafran de juin 2014 à laquelle il a pris part. Mais il fallait agir non sans «ignorer» les tracasseries administratives à forts relents politiques. Ce que, d'ailleurs, les proches collaborateurs de Benflis auront tout le loisir de vérifier avec ce véritable parcours du combattant ayant accompagné les procédures de mise au monde du parti. Il fallait attendre, dans ce sens, des mois pour que le fameux rendez-vous au ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales intervienne pour les besoins du dépôt du dossier accompagnant la demande d'agrément. Ensuite, faire montre d'endurance et de patience pour «supporter» une sollicitation de rectificatif dans l'engagement collectif des membres fondateurs qu'on a dû, contre toute logique règlementaire, muer en engagement individuel. Et ce n'est qu'en février dernier que le quitus pour la tenue de ce congrès constitutif allait, enfin, être délivré. Encore que cela ne fut nullement synonyme la fin du calvaire car trouver où tenir ce rendez-vous organique auquel tous les adhérents voulaient participer n'était pas une partie de plaisir. Toutes les structures ciblées pour accueillir les près de 8 000 participants et congressites retenus initialement n'étaient pas «officiellement» disponibles. Ce qui a contraint le comité d'organisation à opter, dans une ultime étape, pour le chapiteau de l'hôtel Hilton d'Alger. Doù, selon Fayçal Hardi, membre du staff de communication du nouveau parti, la revue à la baisse du nombre de congressistes à seulement 1 600.

«Une opération qui s'est déroulée dans la sérénité la plus totale, nos délégués ayant pris conscience de la nécessité de réussir ce congrès», affirme notre interlocuteur.

Pour lui, c'est «l'effet inverse escompté par ces dresseurs d'obstacles», qui s'est produit puisque ces refus d'autorisation d'infrastructures pour la tenue de ce congrès «n'ont fait qu'armer nos délégués et nos adhérents de davantage de détermination à aller de l'avant».

M. K.

PARLEMENT

Les explications de Khaoua, Bouchouareb et Zitouni

Le ministre des Relations avec le Parlement, Tahar Khaoua, a indiqué jeudi dernier lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale consacrée aux questions orales qu'il était impossible d'unifier les primes et indemnités en raison de la spécificité de l'activité et des conditions de travail dans chaque corps d'activité.

Répondant au nom du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, à un député du FLN qui proposait l'unification des primes et indemnités attribuées aux fonctionnaires des corps constitués, M. Khaoua a indiqué qu'une telle démarche était «difficile à mettre en œuvre car toute prime ou allocation dépend de la spécificité des activités de chaque corps. Elles sont également liées à l'exercice des activités et aux conditions spécifiques de chaque travail, ce qui explique la différence des taux des primes et indemnités attribuées aux fonctionnaires d'un corps à l'autre, eu égard aux spécificités de chaque corps et à la qualité des fonctions et responsabilités assumées», a ajouté le ministre.

Il a rappelé, à cette occasion, que le classement des différents salaires des fonctionnaires «se fait dans le cadre du nouveau système des salaires consacré par le décret présidentiel de septembre 2007, définissant la grille indiciaire de salaires et du système de versement des salaires des fonctionnaires modifiée». Concernant la proposition d'intégration des agents contractuels pour des postes de travail spécialisés, le ministre a souligné qu'elle obéissait également aux dispositions du même décret. Pour sa part, le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdessalem Bouchouareb, a affirmé jeudi à Alger que l'industrie de la levure va être relancée en Algérie à travers la réalisation d'une nouvelle usine dans la wilaya de Jijel dans le cadre d'un partenariat. Cette démarche intervient après l'arrêt des usines de Bouchekouf (Guelma) et Oued Smar (Alger) pendant plus de 12 ans. En réponse à une question orale à l'Assemblée populaire nationale, lue en son nom par le ministre des Relations avec le Parlement, Tahar Khaoua, il a indiqué que le wali de Jijel a approuvé la réalisation d'une usine en partenariat avec une entreprise étrangère pionnière en la matière, en consacrant une assiette financière répondant au cahier des charges définissant ce genre d'activité.

De son côté, le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, a annoncé la mise en place d'un groupe de travail conjoint entre les ministères des Transports et des Moudjahidine pour examiner les moyens d'augmenter le taux d'exploitation des permis de place dont bénéficient les moudjahidine, leurs veuves et ayants droit. Selon le ministre, un groupe de travail commun composé de représentants des ministères des Moudjahidine et des Transports a été mis en place pour se pencher sur les moyens d'augmenter le taux d'exploitation des permis de place dont bénéficient les moudjahidine, leurs veuves et ayants droit, a indiqué M. Zitouni qui répondait à une question du député du Rassemblement national démocratique (RND). «Le taux d'exploitation des permis de place dépassera les 60% après actualisation et assainissement du fichier des bénéficiaires», a-t-il tenu à préciser. Il a souligné que dans le cadre des mesures d'accompagnement, le secteur avait appelé les moudjahidine et ayants droit de chouhada, bénéficiaires des permis de place, à créer des mutualités au niveau des wilayas pour l'organisation d'une opération d'exploitation des permis et la «prise en charge des préoccupations des bénéficiaires tout en défendant leurs droits ».

A. B.

SUITE À L'ABSENCE DE BOUCHOUAREB AUX QUESTIONS ORALES DE L'APN

Bras de fer entre les députés du PT et le département de l'industrie

Rien ne va plus entre le ministère de l'Industrie et des Mines et le Parti des travailleurs. Le bras de fer engagé entre les deux parties depuis quelques jours a atteint son apogée à l'occasion de la séance de questions orales à l'Assemblée nationale.

Abder Bettache- Alger (Le Soir) - En effet, l'absence du ministre de l'Industrie, Abdesslam Bouchouareb, jeudi dernier, à la séance plénière de l'APN pour répondre aux questions des députés, a provoqué l'ire des parlementaires du PT de Louisa Hanoune. Ces derniers se sont demandés «pourquoi ce n'est pas M. Bouchouareb qui vient répondre lui-même à la question». Une interrogation soulevée par Smaïn Kouadria, député PT de Guelma et de la question portant sur la situation de l'usine des levures de Bouchegouf. L'explication avancée par le ministre des Relations avec le Parlement, M. Tahar Khaoua, n'a pas réussi à convaincre les députés du Parti des travailleurs. Idem pour le président de l'APN, Ould Khelifa, pour parler de ses propres absences pour des missions autrement plus importantes que la présidence des séances plénières de l'APN. Or, du côté du Parti des travailleurs, on refuse d'accepter ces arguments.

«Je pose un problème politique. Des cadres du RND nous ont dit que Bouchouareb est allé assister à une conférence de presse du RND. Ce comportement est oligarchique, ce n'est pas normal qu'il préfère aller au parti au lieu de venir à une institution de l'État», a indiqué le député de la wilaya de Annaba. En signe de protestation, le groupe parlementaire du PT a quitté l'hémicycle. «Le problème est que j'ai posé une préoccupation concernant l'usine des levures de Bouchegouf. Nous parlons de la protection de la production nationale et de l'impératif de réformes économiques, mais ce ne sont que des slogans creux. La preuve, le ministre chargé du secteur a mis huit mois pour répondre à notre question, mais n'a même pas daigné être présent à l'APN.

Il a préféré aller à une rencontre du RND au lieu de venir à l'Assemblée nationale, cela veut dire qu'il méprise notre institution», a-t-il ajouté. Pour sa part, Ramdane Taâzibt estime que «si Bouchouareb n'arrive pas à allier ses fonctions ministérielles avec son travail au RND qu'il parte du ministère de l'Industrie pour permettre aux gens capables de s'en occuper». Cette sortie des députés du PT na pas laissé indifférent le département de l'industrie et des mines. Ainsi, le cabinet dudit département a rendu public hier un communiqué dans lequel il avance son point de vue. «Nous démentons, avec la plus grande vigueur, les propos tendant à faire croire que le ministère de l'Industrie et des Mines ait mis huit mois avant d'adresser sa réponse», a indiqué la même source.

Et d'ajouter : «Immédiatement après la réception de la question du député Smaïl Kouadria du Parti des travailleurs, instruction a été donnée pour préparer la réponse. Nous aurions souhaité faire l'économie d'une polémique inutile, cependant nous sommes navrés de voir que de telles agitations stériles se poursuivent au moment où la conjoncture nous interpelle tous pour élever le débat et s'intéresser aux véritables questions qui intéressent l'avenir économique de notre pays. Le ministre de l'Industrie et des Mines tient, par la même occasion, à rassurer les travailleuses et travailleurs des complexes de production de levures de Bouchegouf et de Oued Smar quant à la prise en charge réelle de leurs préoccupations légitimes», lit-on dans le document du département de l'industrie et des mines.

A. B.

TIZI-OUZOU

Un terroriste abattu à Boghni et son arme récupérée

Un terroriste a été abattu près de Boghni par les éléments de l'ANP. C'est ce qu'a indiqué une source sécuritaire qui précisera que cet individu a été neutralisé, aux environs de minuit, lors d'une embuscade tendue par les militaires dans la nuit de jeudi à vendredi. Une arme, une kalachnikov, a été récupérée à l'issue de cette opération.

S. A. M.

POUR SOUTIEN AU TERRORISME ET DÉTENTION ILLÉGALE DE FUSILS DE CHASSE

Un père et ses trois enfants mis sous mandat de dépôt

Un père de famille de 75 ans et ses trois enfants, dont un repenti et un étudiant, habitant dans la commune d'El-Adjiba, à 30 km au sud-est de Bouira, ont été présentés, mercredi soir, devant le procureur près le tribunal de Bouira par les services de sécurité qui auraient retrouvé chez cette famille deux fusils de chasse non déclarés dont un appartiendrait à un des quatre chasseurs auxquels les terroristes avaient subtilisé leurs fusils de chasse à El-Adjiba en janvier dernier alors qu'ils revenaient d'une partie de chasse dans la localité de Chréa, au sud de la commune.

D'après nos informations, les enquêteurs soupçonnent les fils de ce septuagénaire d'être toujours en contact avec les terroristes. Ce, d'autant que l'un d'entre eux, un certain Ahmed W., a été abattu par les forces de sécurité en 1998 alors que l'autre fils qui avait rejoint le maquis terroriste s'était rendu avant la mort de son frère.

Mais apparemment, et même après sa reddition, cet ex-terroriste ainsi que ses deux frères et son père, même avec son âge avancé, n'ont jamais coupé les liens avec les terroristes.

Pour rappel, l'arrestation de cette famille intervient alors que dans la région une vaste opération de ratissage est menée depuis plus de dix jours dans la forêt de Tamellahth, à cheval entre les deux communes d'El-Adjiba et Ahnif. Une opération qui se poursuit toujours.

H. M.